

# Destins de migrants

## Isaac Bonk

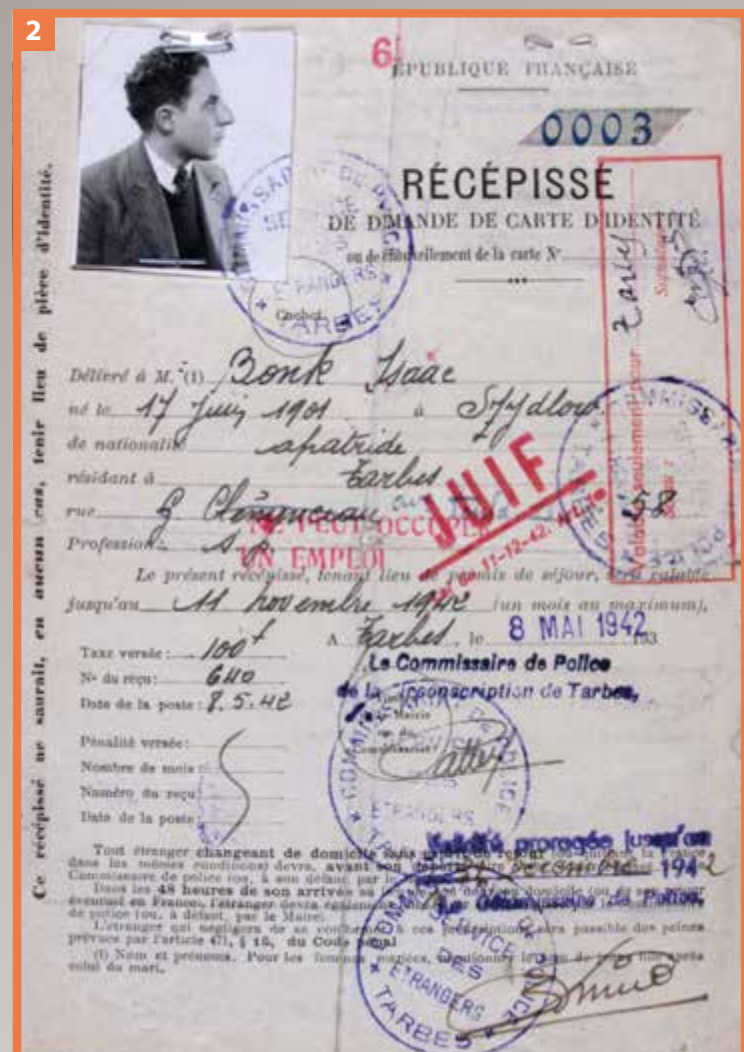
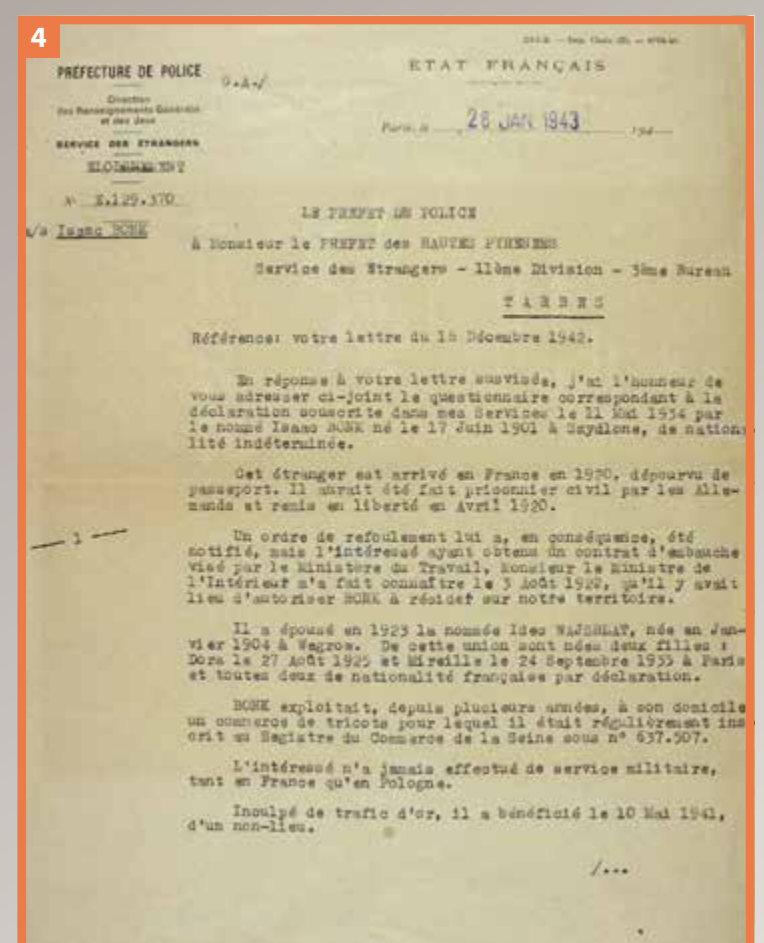
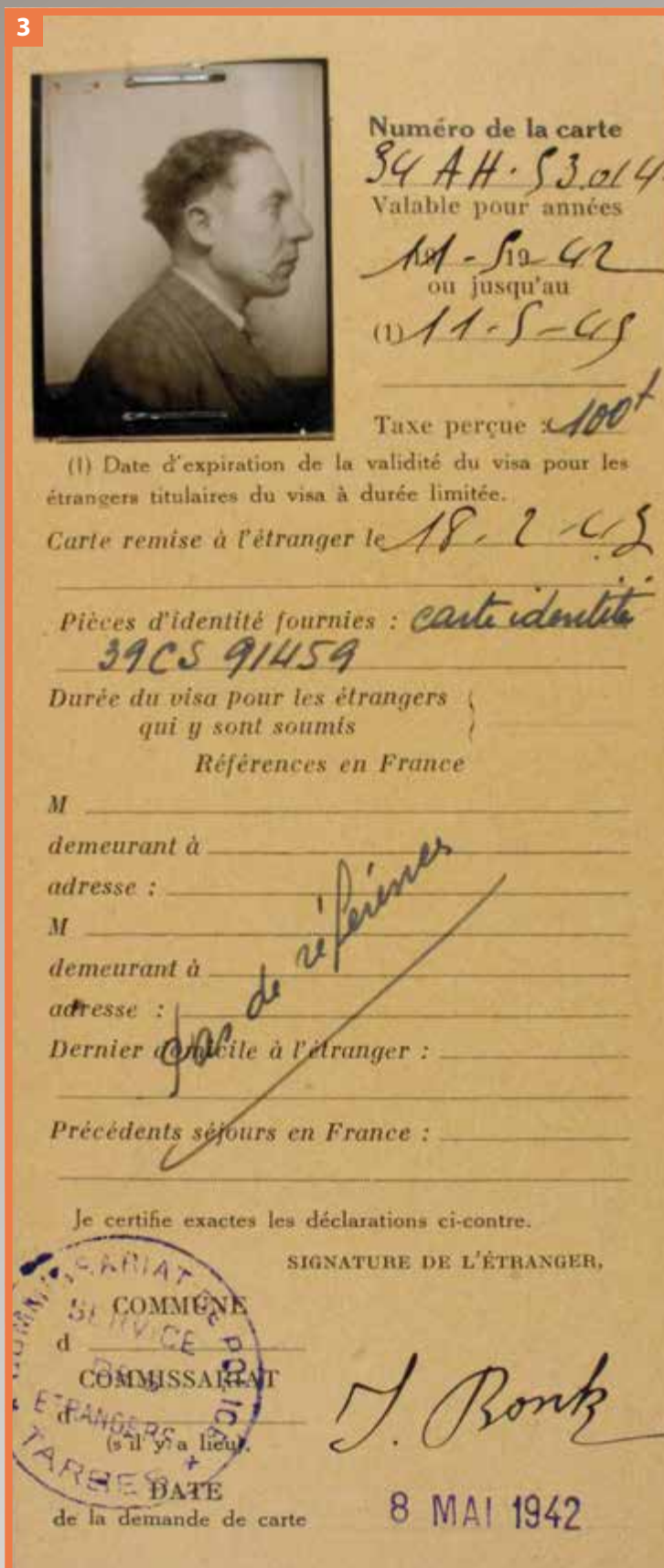
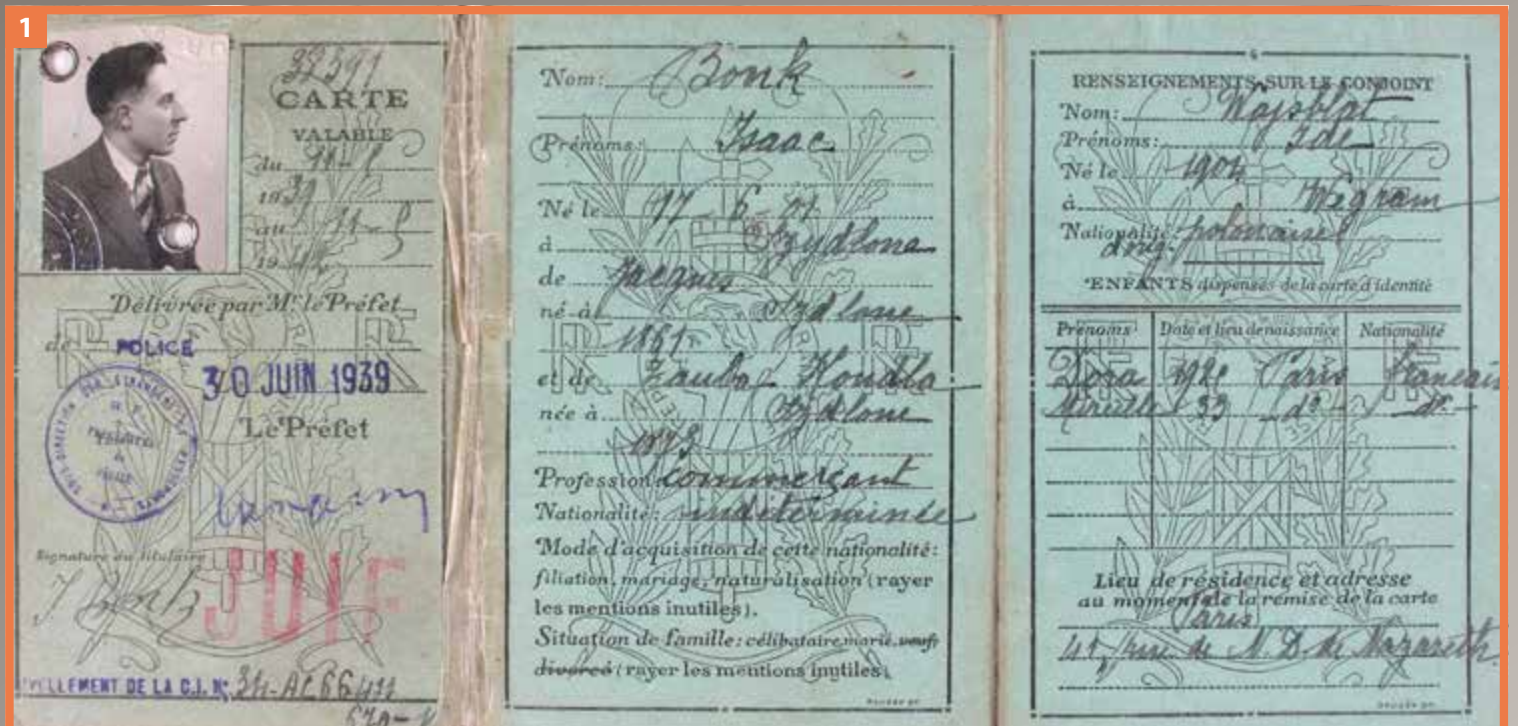


### Être Juif sous le régime de Vichy Le cas d'Isaac Bonk

Né le 17 juin 1901 à Szydlow, ce polonais est contraint de fuir son pays en raison de sa religion juive. Il a été fait prisonnier civil par les Allemands en 1920. Il immigre en France pour le travail. Il était commun à cette époque que les gens prétendent venir dans certains pays pour des raisons économiques tandis qu'ils fuyaient le régime nazi. Il a aussi été inculpé d'un trafic d'or dans son pays, inculpation pour laquelle il finira blanchi et bénéficiera d'un non-lieu. Il arrive en France le 13 avril 1920, sans passeport ni possibilité de prouver de quel pays il est ressortissant, il est considéré comme apatride. Il n'a fait aucun service militaire, tant pour la Pologne, que pour la France. Il a épousé une immigrée polonaise, Ides Wajsblat et a eu deux enfants avec elle, Dora et Mireille.

A Paris, il exploite un commerce de tricot à domicile, mais selon la loi de Vichy, il est interné en raison de sa confession juive au centre des Tourelles, duquel il ne sort que le 10 juin 1941. Craignant « la répression allemande » en zone occupée, il franchit la ligne de démarcation à Mont-de-Marsan le 12 octobre 1941. Il s'établit à Tarbes dès le 16 décembre 1941 après avoir fait un rapide passage à Ponson-Dessous, dans les Basses-Pyrénées.

Sans emploi à Tarbes, il demande du travail auprès d'une entreprise de sellerie tarbaise. Nous perdons sa trace au-delà de 1942, nous pouvons supposer qu'il s'est enfui en Espagne ou qu'il a été déporté.



1. Carte d'identité d'Isaac Bonk (1939)  
ADHP, 1214 W 1279
2. Récépissé de demande de carte d'identité (1942)  
ADHP, 1214 W 1279
3. Lettre du préfet de police au préfet des Hautes-Pyrénées (1943)  
ADHP, 1214 W 1279
4. Fiche de renseignements d'Isaac Bonk (1942)  
ADHP, 1214 W 1279

par les élèves  
Athys Doumerc et Michèle Martin  
(1<sup>er</sup> L - Lycée Théophile Gautier)